



LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE

Ont le plaisir de vous inviter à participer leur concours TAE
qui se déroulera sur le stade de VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE

LE DIMANCHE 20 juin 2021

Sélectif pour les Championnats de France

Inscriptions à : Mme Véronique Grossier
23 route du caule 76390 Richemont
Téléphone : 02,35,93,41,79 ou 06,45,70,89,11 (à partir de 18h)
Mail : grossier,francois0798@orange.fr
inscriptions prisent en compte après réception du règlement
règlement à établir à l'ordre des archers du val de bresle

Tarif : adultes 8€, licences jeunes 7€
pour 2 départs : adultes 14€ et jeunes 12€

**Pour le greffe la licence 2021 papier ou dématérialisée avec photo ou
pièce d'identité**

Arbitre principal : Frédéric Bredel

Horaires :

Jours	Greffe	Échauffement	Inspection du matériel	Début des tirs	Rythme de tir
Dimanche matin 70 m	8h30	9h00 9h45	9h45	10h	ABC 2 séries de 6 volées de 6 flèches
Dimanche après midi 50 m	13h	13h30 14h15	14h15	14h30	

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du terrain, sauf pendant la phase de tir pour les archers et uniquement pour ceux-ci. Il est impératif et primordial de respecter les gestes de distanciation sanitaire sur l'ensemble du terrain. Les restrictions sanitaires sont modifiables selon les préconisations des autorités aux jours du concours

Il est de la responsabilité de chaque archer de se présenter avec ses masques et son flacon de gel hydroalcoolique.

- Aucun public ou accompagnateur ne sera autorisé dans l'air de compétition. A l'exception d'un entraîneur ou assistant entraîneur par groupe de quatre archers du même club.
- Un registre nominatif des personnes présentes sera tenu sur le site avec numéro de téléphone. Nous nous engageons à ne pas utiliser ces données à d autres fins et de les détruire après 14 jours suite à la manifestation.
- Il n'y aura pas de podiums

Blasons/distances : Selon le règlement du TAE en vigueur

Classement et récompenses : aux trois premiers de chaque catégories
buvette et restauration sur place

